



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 27 AVRIL 2021 À 18 H 30 PAR VISIOCONFÉRENCE VIA LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS

---

### PRÉSENCES :

Monsieur Denis Rossignol, directeur général  
Monsieur Christian Heppell, président  
Monsieur Jean-Pierre Landry, vice-président  
Madame Sonia Olsen, administratrice  
Madame Ariane Lacelle, administratrice  
Madame Ellen Boucher, administratrice  
Madame Johanne Baker, administratrice  
Madame Julie Carle, administratrice  
Madame Kim Lesage, administratrice  
Madame Lynn Kearney, administratrice  
Madame Sabrina Devlin, administratrice  
Madame Stéphanie Piché, administratrice  
Madame Sylvie Thibault, administratrice  
Madame Carole St-Amour, administratrice  
Madame Guylaine Marcil, administratrice

### ABSENCES MOTIVÉES :

Madame Susan O'Donnell, administratrice  
Monsieur Richard Leblanc, directeur du Service des ressources humaines

### INVITÉS :

Monsieur Stéphane Rondeau, directeur général adjoint

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

### 1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

Monsieur Christian Heppell constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18 h 31.

CSSHBO-049-2021

### 2. Adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT** le contexte actuel de pandémie de COVID-19;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** la séance se tient sans la présence du public et que les citoyens ont la possibilité de s'inscrire à la rencontre via TEAMS afin de participer à la période de questions du public;

**CONSIDÉRANT QU'**une copie non officielle du procès-verbal sera publicisée dès que possible permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération;

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

**CONSIDÉRANT QUE** le quorum est atteint;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Pierre Landry que l'ordre du jour de la séance du 27 avril 2021 soit adopté tel que lu.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-050-2021

### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 mars 2021

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au Conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

**CONSIDÉRANT** la modification au procès-verbal pour qu'apparaisse seulement le nom de madame Sabrina Devlin à la résolution du point 16;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Ellen Boucher de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 31 mars 2021 tel que modifié.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. Affaires découlant du procès-verbal du 31 mars 2021

Il n'y a aucun suivi à effectuer.

### 5. Parole du public

#### 5.1 Réponses aux questions du public du 31 mars

Monsieur Denis Rossignol présente aux administrateurs les réponses envoyées à monsieur Guy Croteau et à monsieur Daniel Boisjoli suite à leurs questions lors de la séance ordinaire du 31 mars 2021.

#### 5.2 Questions du public

Le Service du secrétariat général et des communications n'a reçu aucune demande de participation.

### 6. Rapport de la présidence

Monsieur Christian Heppell demande aux administrateurs de terminer le parcours d'accompagnement des administrateurs d'ici la prochaine rencontre soit le 25 mai 2021.

Madame Julie Carle demande s'il y a neuf stations à parcourir. Le secrétaire général lui confirme qu'il y a bien neuf stations. Monsieur Jean-Pierre Landry ajoute que les administrateurs ont reçu un courriel qui demandait de compléter la neuvième station d'ici le 18 avril. Cela permettra de donner un portrait global de l'évaluation que font les membres sur la performance du Conseil d'administration. Ce portrait

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

global ne sera pas accessible tant et aussi longtemps que les membres n'auront pas répondu en totalité au sondage. Il ajoute que même s'il s'agit de la neuvième station, rien n'empêche les membres de répondre aux questions. Il rappelle aux administrateurs que l'intention du législateur était que les administrateurs terminent le plus tôt possible la formation.

### 7. Rapport de la direction générale

Monsieur Denis Rossignol présente un calendrier de ses activités durant le dernier mois. Il en profite pour féliciter les équipes-écoles pour tous les efforts déployés lors du basculement en enseignement à distance en un court laps de temps. Il indique que les équipes-écoles ont relevé avec brio ce défi considérant notamment la grève de courte durée du 14 avril, l'enseignement au secondaire en deux temps pour le deuxième cycle et toute la préparation que cela nécessite.

Monsieur Stéphane Rondeau ajoute que le 15 avril dernier se déroulait la Fête-O-Bois. Lors de cet événement virtuel, le Centre de services scolaire a rendu hommage aux membres du personnel ayant pris leur retraite lors des deux dernières années. De plus, il ajoute que le Centre de services aura su briller lors du gala régional OSEntreprendre. Il félicite l'implication remarquable de madame Johanne Baker et félicite tous les lauréats.

Par la suite, le président demande au directeur général si les élèves de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes ont les mêmes privilèges que les élèves du primaire et du secondaire relativement à l'accès à l'équipement électronique. Le directeur général lui confirme qu'ils ont les mêmes accès aux outils. Le directeur général ajoute qu'une particularité existe pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes dans le présent contexte d'enseignement à distance. Les élèves sont autorisés à participer à certaines activités en classe afin de réaliser les apprentissages techniques.

Le directeur général rappelle aux administrateurs que les mesures sanitaires en cours dans les écoles et l'enseignement à distance ont été prolongés jusqu'au 9 mai inclusivement.

### 8. Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

Le président passe la parole à madame Guylaine Marcil qui préside les travaux du comité de gouvernance et d'éthique. Elle mentionne aux membres que le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni afin d'analyser le *Projet de règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*. Elle indique que les membres du comité ont émis des commentaires qui seront envoyés par le secrétaire général. Madame Guylaine Marcil indique que le comité demande plus de précision sur les termes utilisés dans le projet de règlement et suggère que soit ajouté un glossaire pour en favoriser sa compréhension.

Monsieur Jean-Pierre Landry, membre du comité de gouvernance et d'éthique en profite pour rappeler le rôle et le devoir de ce comité. Il mentionne que le comité sera notamment responsable de l'application des règles d'éthique et de déontologie et du suivi des formations obligatoires des administrateurs.

---

Madame Carole St-Amour se joint à la rencontre

---

## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

CSSHBO-051-2021

### 9. Critères de répartition des ressources 2021-2022

Le président passe la parole à madame Lynn Kearney qui préside le comité de vérification du Centre de services scolaire. Madame Lynn Kearney mentionne que la rencontre de ce comité a eu lieu la veille de la présente séance. Appuyés par madame Manon Riel, directrice du Service des ressources financières, du transport scolaire et de l'organisation scolaire, les membres ont reçu des explications en lien avec le document établissant les critères de répartition des ressources. Madame Lynn Kearney en profite pour mentionner que le parcours des administrateurs parle notamment du financement des centres de services scolaires et les documents sur lesquels s'appuient le comité de répartition des ressources pour adopter ses critères.

Madame Lynn Kearney indique que le comité de vérification a pris connaissance du document déposé par le comité de répartition des ressources et que ce document cadre avec les règles en place. Le comité de vérification fait la recommandation au Conseil d'administration d'approuver les critères de répartition des ressources 2021-2022.

Puisqu'il s'agit d'un document assez volumineux, elle attire l'attention des administrateurs sur les annexes qui vulgarisent les grands principes et permettent de les schématiser.

Monsieur Jean-Pierre Landry félicite madame Lynn Kearney pour la présentation. Il est confiant que nous respectons les balises prescrites par le ministère de l'Éducation et que la répartition des ressources est faite de façon équitable.

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 275.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDÉRANT** la présentation des critères de répartition des ressources 2021-2022 recommandée par le comité de répartition des ressources;

**CONSIDÉRANT** l'étude des critères de répartition des ressources réalisée par le comité de vérification;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean-Pierre Landry, d'approuver les critères de répartition des ressources pour l'année scolaire 2021-2022 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-052-2021

### 10. Structure administrative des gestionnaires 2021-2022

Monsieur Denis Rossignol, présente la structure administrative et les classes qui découlent du *Document consolidé concernant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*. Il en profite pour attirer l'attention des administrateurs sur les nouveautés, notamment le service de gestion des données statistiques.



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

Madame Guylaine Marcil demande si tous ces postes seront pourvus. Monsieur Denis Rossignol lui confirme que oui sauf celui de Coordonnateur de la statistique au service de la réussite et au soutien des écoles qui est nouveau. Monsieur Denis Rossignol indique que la prochaine étape sera l'affectation des gestionnaires à ces postes selon leurs intentions. Madame Guylaine Marcil aimerait recevoir un tableau avec les noms et les titres si possible.

**CONSIDÉRANT** le plan stratégique et les actions prioritaires du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** l'évolution financière du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** les consultations réalisées auprès des instances concernées;

**CONSIDÉRANT** l'importance de bien supporter et accompagner l'ensemble du personnel dans les démarches d'amélioration pour la réussite scolaire et la persévérance des élèves jeunes et adultes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur général, monsieur Denis Rossignol;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Guylaine Marcil, d'adopter la structure administrative des gestionnaires pour l'année scolaire 2021-2022.

CSSHBO-053-2021

### 11. Remplacement des portes, fenêtres et escalier d'issues au centre Saint-Jean-Bosco de Campbell's Bay (20-21 MDB-003A)

Monsieur Denis Rossignol présente la lettre de recommandation de l'architecte pour un montant de 227 000 \$ et identifie les particularités du bâtiment qui nécessite des rénovations.

Le président demande ce qui explique la différence de prix entre les deux soumissionnaires. Le secrétaire lui en explique les motifs. Il indique également aux administrateurs qu'il a demandé à ce que soit incluse l'estimation des coûts d'un projet dans les prochaines présentations.

Madame Kim Lesage prend la parole et affirme qu'ils vivent la même réalité dans les MRC où il existe souvent des disparités de prix importants entre deux soumissionnaires. Elle mentionne que cela est souvent dû à la provenance de l'approvisionnement en matériaux.

Madame Julie Carle demande des explications concernant la lettre de cautionnement du soumissionnaire qui n'avait pas été reçue et si cela aura un effet sur l'adjudication du contrat. Le directeur général lui indique que cela n'aura aucune incidence sur l'adjudication du contrat puisque le soumissionnaire peut faire parvenir cette lettre par la suite.

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire a procédé à un appel d'offres public et que le l'ouverture des soumissions a eu lieu le 22 avril 2021 à 14 h;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire a reçu deux soumissions conformes;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

Entreprises	Coûts (avant taxes)
Les Rénovations Daniel Larivière inc.	227 200,00 \$
Defran inc.	418 222,00 \$

**IL EST PROPOSÉ** par madame Carole St-Amour d'autoriser monsieur Denis Rossignol, directeur général, d'attribuer et de signer lesdits contrats avec le plus bas soumissionnaire pour et au nom du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CSSHBO-054-2021

### 12. Calendrier scolaire 2022-2023

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'Instruction publique, L.R.Q. c. I-13.3* le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, R.R.Q. c-I-13.3, r.8* et dans le respect des conventions collectives;

**CONSIDÉRANT** la démarche de consultation réalisée pour le calendrier scolaire 2022-2023;

**CONSIDÉRANT** les avis exprimés dans le cadre de la consultation;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction générale;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Guylaine Marcil d'adopter le calendrier scolaire 2022-2023

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 13. Affaires diverses

Aucun sujet divers à traiter.

### 14. Date, heure et lieu de la prochaine séance

Monsieur Christian Heppell mentionne que la prochaine rencontre sera à distance le 25 mai 2021 à 18 h 30.

### 15. Huis clos flottant

Les administrateurs ne désirent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.

### 16. Clôture de la séance

Monsieur Jean-Pierre Landry soulève qu'il se sent très bien encadré par le Centre de services scolaire et lève son chapeau aux administrateurs et à l'organisation. Il félicite la présidence et les différents comités et termine en disant que c'est encourageant pour la poursuite des travaux du Conseil d'administration.



## Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

---

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Landry de  
clôre la séance à 19 h 21.

---

Christian Heppell  
Président

---

Louis-Philippe Larivière  
Secrétaire général

